



Communiqué de l'APCMA

Juin 2017

■ Elections législatives : les chambres de métiers et de l'artisanat ont des propositions concrètes à faire aux futurs députés

Durant toute la campagne présidentielle, le réseau des chambres de métiers s'est engagé aux côtés de son candidat virtuel Camille Lartisan pour positionner l'artisanat au cœur des débats. Une démarche que le réseau entend faire perdurer en vue des élections législatives avec des propositions concrètes à faire valoir auprès des candidats.

Par l'intermédiaire des élus du réseau des CMA, Camille Lartisan poursuivra ses prises de parole sur tout le territoire et s'entretiendra avec les futurs députés pour porter la voix des entreprises artisanales en s'appuyant sur des propositions concrètes à faire valoir auprès des candidats ; des propositions qui démontrent combien le réseau des CMA est expert dans l'accompagnement des entreprises artisanales.

Pour intensifier sa relation de proximité et améliorer la qualité des prestations fournies aux entreprises artisanales, le réseau est engagé dans une démarche de modernisation. Or, le détournement de ses ressources fiscales ne lui permet pas d'assumer pleinement ses missions au service du développement des entreprises et de la formation des jeunes. « Le réseau ne coûte pas cher eu égard à son apport, tant au service de l'Etat pour ce qui est de ses fonctions régaliennes qu'aux artisans pour les politiques que nous initions » rappelle Bernard Stalter, président de l'APCMA.

L'ensemble des CMA transmettra un questionnaire de douze questions à tous les candidats aux législatives pour recueillir leur engagement et s'assurer de leur soutien au secteur. Parce qu'il est essentiel que celles et ceux qui voteront les lois au Parlement se positionnent clairement sur les thématiques liées à l'artisanat !

Contact presse

Murielle Pennetier - 01 44 43 10 44 - presse@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#)

www.artisanat.fr